

COMPTE-RENDU
**Comité de pilotage du Site Natura
2000 Bresse jurassienne**
27 JANVIER 2023 – LES DEUX-FAYS

Pièces jointes :

- Diaporama du COPIL

Personnes présentes / excusées : Cf. liste en fin de document

Dossier suivi par : Anaïs MOTTET, animatrice Natura 2000
03 84 85 18 04 / natura2000@cpje-bresse-jura.org

ORDRE DU JOUR

1. Introduction du président
2. Actualités Natura 2000
3. Bilan de l'animation 2022
4. Programmation 2023
5. Questions diverses
6. Visite de l'étang Jacquot

DEROULE DE LA SEANCE

1. INTRODUCTION PAR M. GUY SAVOYE

M. SAVOYE, président du site Natura 2000 Bresse jurassienne, tenait à mentionner l'implication dont font preuve les animateurs Natura 2000 depuis son élection, afin de mettre en place des actions pour protéger l'environnement.

M. SAVOYE annonce aux membres du Comité de Pilotage (COPIL) qu'il ne renouvellera pas la présidence du Comité de Pilotage Natura 2000 en 2023. En effet, il regrette le manque de temps qu'il a pu consacrer à cette mission depuis deux ans et préfère céder la présidence à une personne qui pourra être plus investie.

2. ACTUALITES NATURA 2000

Mme MOTTET présente les actualités Natura 2000 :

- **Recrutement pour l'animation Natura 2000 :**

En avril 2022, le CPIE Bresse du Jura a recruté M. DA SILVA pour former un binôme avec Mme MOTTET pour animer le site Natura 2000. La part de temps consacrée à Natura 2000 est de 0,4 ETP pour chacun (0,8 ETP au total, soit 200 jours par an).

Les missions se partagent comme suit :

Anaïs MOTTET : coordination, suivi des contrats forestiers, suivi des espèces, articulation des politiques publiques, évaluations d'incidences (projets forestiers et étangs), animations grand public.

Ludovic DA SILVA : suivi des contrats Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), organisation du Concours Prairies Fleuries, suivi des espèces en milieux ouverts, évaluations d'incidences (projets agricoles), animations grand public.

- **Renouvellement du marché entre la Communauté de communes Bresse Haute Seille, structure opératrice du site Natura 2000, et le CPIE Bresse du Jura pour l'animation du site de la Bresse Jurassienne** pour les 3 prochaines années, avec reconduction possible.
- **Transfert des compétences Natura 2000 entre Etat et Région**

Le transfert concerne les éléments de gestion des sites Natura 2000. L'Etat délègue aux Régions le suivi du COPIL et des Documents de gestion (DOCOB) et le financement des mesures d'accompagnement (contrats, animation). Les Régions délèguent de leur côté à l'Etat le financement et suivi des MAEC.

Ces transferts impactent l'animation des sites puisque, durant le premier semestre 2023, il n'y aura pas d'instruction de nouveaux contrats Natura 2000.

3. BILAN DE L'ANNEE 2022

- **Retour sur la Gouvernance**

Le dernier Comité de Pilotage Natura 2000 a eu lieu à Ouessières le 31 janvier 2022.

- **Animation agricole : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)**

L'animation des contrats agricoles MAEC a été particulière en 2022 puisqu'il s'agissait d'une année de transition entre les programmes de la Politique Agricole Commune 2015-2020 et 2023-2027. De fait, il n'était possible de souscrire que des contrats en continuité stricte des contrats précédents pour une durée de 1 an.

17 des 18 exploitations agricoles concernées par des renouvellements se sont réengagées. En termes de surfaces, seulement 186,5 ha ont été reconduits, alors que 285 ha étaient concernés par un renouvellement de contrat.

2022 a aussi été une année de préparation du nouveau programme MAEC 2023-2027. Tout un travail de concertation, de sélection des nouvelles mesures et sur leur adaptation au territoire a été mené par le CPIE Bresse du Jura pour aboutir au dépôt du « Projet Agro-Environnemental et Climatique 2023-2027 ».

M. QUICLET demande si on connaît la raison du désengagement de l'exploitation agricole en question est connue ?

M. DA SILVA précise que l'exploitant agricole a avancé des raisons économiques (moins bonne qualité des fourrages avec les retards de fauche, contexte de changement climatique et de précocité des fourrages), mais la structure animatrice du site Natura 2000 pense surtout au fait que cet exploitant agricole fait l'objet d'une procédure administrative pour arrachage illégal de haie et pour retournement de prairie.

Mr RICHARD, précise que de nouvelles prairies appartenant à cet exploitant agricole ont été retournées.

- **Animation agricole : Concours des pratiques agroécologiques « Prairies et parcours »**

Le Concours Prairies Fleuries n'a pas eu lieu en 2022, cette année ayant été mise à profit pour engager une réflexion sur ce concours qui semblait en perte de dynamique.

Une autre réflexion a été menée en parallèle avec les EPCI du site Natura 2000 et les différents acteurs travaillant sur le sujet dans le Jura pour étudier la pertinence de construire un autre programme sur la préservation des prairies. L'idée de constitution et d'animation d'un groupe d'agriculteurs sur le sujet est ressortie de ces échanges.

- **Contrats Natura 2000 forestiers**

Mme Anaïs MOTTET présente les contrats forestiers signés, suivis ou initiés en 2022. Il s'agit principalement de la mise en place d'îlots de sénescence et d'actions de restauration de mares. Le but est de limiter l'action de l'homme dans certains milieux ou d'en restaurer afin de favoriser l'accueil de la biodiversité (cortège de pics, insectes qui mangent du bois mort, amphibiens, flore, ...).

4 contrats d'îlots de sénescence ont été achevés sur les communes de Neublans-Abergement, Villevieux, Bretenières et Oussières et un contrat a été initié sur la commune de Montholier. Ces îlots représentent une surface cumulée de 17,30 ha. Un autre contrat est en cours de réflexion sur la commune de Neublans-Abergement : il s'agit d'une mesure « arbres isolés ».

De même, un contrat de restauration et de création de deux mares forestières s'est terminé en 2022 sur la Commune d'Oussières. Un autre contrat a été signé sur la commune de Bretenières, pour des travaux prévus à l'automne 2023 sur 6 mares.

Enfin, des contrats sont envisagés sur les communes de Montholier et Neublans-Abergement. Ils concerneraient un total de 8 à 10 mares.

Le montant des subventions de l'Etat et de l'Europe sur ces contrats forestiers s'élève à 60 460€ pour ce qui est des contrats achevés en 2022.

- **Contrats ni-ni (ni agricoles, ni forestiers)**

Le Contrat ni-ni sur l'étang Jacquot s'est achevé avec les travaux menés au cours de l'automne 2022. Le montant total du contrat est de 25 000 €.

Un autre contrat de restauration des ouvrages de petit hydraulique est en cours sur les étangs de la Fédération de Chasse du Jura pour un montant de 143 671,42 €.

Enfin, le contrat d'arrachage de la Jussie sur l'étang du Meix, sur la commune de Neublans-Abergement se poursuit. Ce contrat représente un montant total d'environ 100 000 €/an pendant 5 ans pour l'ensemble de l'étang, soit environ 75 000 €/an pour la partie jurassienne.

- **Etudes complémentaires**

Mme MOTTET présente l'étude ornithologique lancée en 2022, attribuée au bureau d'études Environnement Participation et Aménagement. Cette étude montrera l'évolution des peuplements d'oiseaux du site Natura 2000 en permettant de comparer les résultats de l'étude menée en 2008.

En parallèle, les animateurs Natura 2000 participent aux inventaires liés aux programmes Wetlands (comptage international des oiseaux d'eau), au comptage amphibiens de la Fédération départementale des chasseurs du Jura, aux comptages râle des genêts de la Ligue de Protection des Oiseaux et aux suivis oiseaux nicheurs de prairies.

- **Avis techniques**

Les animateurs Natura 2000 sont régulièrement sollicités par des porteurs de projet pour donner des avis techniques sur l'impact des projets sur le site Natura 2000.

En 2022, 17 projets ont fait l'objet d'un avis (rencontre avec le porteur de projet, rédaction d'une note, accompagnement, ...). Ces projets concernent les milieux agricoles (drainage, retournement de prairies), les étangs (aménagements), la forêt, les cours d'eau et les activités de loisirs et tourisme.

Mme MOTTET souligne l'augmentation de ces sollicitations dans le temps, entraînant une mobilisation croissante des animateurs Natura 2000.

- **Animation – Sensibilisation**

Un volet de l'animation du site Natura 2000 est la communication et la sensibilisation à la nature et à ses composantes. Cette année, plusieurs animations grand public (découverte des chauves-souris, des espèces exotiques envahissantes, comptage amphibiens...) ont permis à 118 participants d'être initiés sur différentes thématiques. Ces actions ont régulièrement lieu en partenariat avec d'autres organisations locales (Jura nature environnement, EPTB Saône & Doubs, Ligue de protection des oiseaux, Société d'histoire naturelle du Jura, ...).

Les animateurs Natura 2000 interviennent aussi en formations professionnelles (BTS Gestion et protection de la nature, Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

En 2022, il n'y a pas eu d'intervention en milieu scolaire à la suite de mouvements de personnel.

- **Communication**

Pour communiquer sur l'importance de préserver des pratiques de gestion de pisciculture traditionnelle, un guide étang a été élaboré par un groupe de travail et imprimé fin 2021. Il est disponible en version téléchargeable sur le site du CPIE : http://www.cpie-bresse-jura.org/wp-content/uploads/2021/09/guide_gestion_etang.pdf Il a été envoyé à plus de 200 propriétaires.

Aussi, deux fois par an est envoyée une newsletter aux communes du site Natura 2000 pour les informer des actions réalisées. Par ailleurs, d'autres actions de communication sont régulièrement mises en œuvre (rédaction d'articles, passage radio, affiches, ...) et les animateurs participent aussi fréquemment à des échanges techniques sur des thématiques variées en lien avec la biodiversité, l'agriculture ou encore l'aménagement du territoire.

La nouveauté en 2022 est la création de « microfilms » diffusés sur la chaîne YouTube du CPIE : <https://www.youtube.com/watch?v=3SSTPlFbi0&list=PL7Jn6SaZsRxFnTLynh963QZ4bUZOUcrbh> Ces microfilms mettent en valeur les espèces du site Natura 2000 de la Bresse Jurassienne. Deux microfilms ont été diffusés jusqu'à présent : sur la Pie-grièche écorcheur et sur la Marsilée à quatre feuilles.

Le microfilm sur la Marsilée à quatre feuilles est diffusé lors du COPIL.

4. PROGRAMMATION 2023

Plusieurs actions de l'animation du DOCOB seront poursuivies comme les années précédentes telles que les MAEC, les contrats forestiers et ni-ni, la rédaction de notes techniques, les animations et les newsletters aux élus, entre autres.

D'autres éléments plus spécifiques sont prévus pour 2023. Il s'agit par exemple :

- De la réflexion sur une extension du périmètre Natura 2000
- De la refonte du site internet du CPIE – onglet spécifique Natura 2000
- De l'organisation du concours prairies fleuries
- D'animations scolaires

M. DA SILVA expose plus en détail la programmation MAEC 2023.

Le projet qui a été déposé en septembre 2022 était ambitieux : il était envisagé de tripler les surfaces à engager. Cette augmentation était possible notamment avec la création d'une nouvelle MAEC de gestion de prairies humides, peu contraignante, constituant une mesure « d'entrée » pour les agriculteurs. Il était aussi prévu d'engager des haies, mares et fossés, ce qui était nouveau par rapport au précédent programme. Enfin, le territoire MAEC proposé s'étalait sur le périmètre total des communes concernées par le site Natura 2000 (environ 40 000 ha – rappel : le site Natura 2000 couvre 9 400 ha et la ZNIEFF de type 1 de la Vallée de l'Orain couvre 400 ha).

Au total, le montant demandé pour les 5 années de contrat était de 613 500 €.

Lors de la Commission Régionale Agro-Environnementale de novembre 2022, le CPIE et la CCBHS ont appris l'attribution provisoire d'une enveloppe de 242 400 € pour le projet de la Bresse jurassienne, soit 1/3 du budget demandé.

Cette attribution a remis en question la globalité du projet. Aussi, le périmètre MAEC a été restreint au périmètre du site Natura 2000 et à la ZNIEFF de type I de la Vallée de l'Orain, en englobant certaines zones à enjeux en dehors de ce zonage (environ 20 000 ha). Les MAEC ont été priorisées (relégation en priorité secondaire des mesures sur les haies, mares et fossés pour l'année 2023).

En parallèle, un courrier a été envoyé par la CCBHS, structure opératrice Natura 2000, aux services de l'Etat pour défendre une demande de rallonge budgétaire sur les deux projets agro-environnementaux

et climatiques qu'elle porte. Depuis, les services de l'Etat ont fait part de l'attribution d'une rallonge de près de 140 000 € pour la Bresse jurassienne.

Mme CHATELET déplore le manque de cohérence entre les discours nationaux de protection de la biodiversité et les attributions financières correspondantes. Elle précise que les budgets sont attribués par région mais que les Régions ne peuvent plus maîtriser ces enveloppes. Elle encourage les élus à faire remonter les besoins de leur territoire vis-à-vis des dispositifs MAEC aux services de l'Etat.

Mme MOTTET présente plus en détail le contrat d'arrachage manuel de la Jussie sur l'étang du Meix, à Neublans-Abergement.

En 2022, un total de 1680,25 h d'arrachage réparties sur trois passages a permis d'extraire 786 m³ de Jussie. La Jussie est exportée et entassée sur des tas de fumier situés sur terrain sec, et sera ensuite utilisée comme fertilisant avec le fumier.

L'arrache est réalisé à la main, à pied et en bateau.

M. SAVOYE souligne les conditions difficiles de ces opérations et remercie les équipes de chantier et les animateurs Natura 2000 (Bresse jurassienne et Basse vallée du Doubs) qui suivent ce dossier de la part du propriétaire de l'étang. Il précise que la Commune de Neublans-Abergement a mis à disposition des travailleurs des douches et sanitaires.

Mme CYROT-LALUBIN, demande s'il y a un risque de dispersion de la plante par les graines lors du stockage sur les tas de fumier. Mr DA SILVA précise que la fructification de la plante est très rare sous nos latitudes, la Jussie se dispersant presque exclusivement par bouturage.

M. CROT, demande quelle est la part d'implication du propriétaire de l'étang dans le projet.

Mme Anaïs MOTTET précise que le projet est financé à 100% par l'État et l'Europe ; la Communauté de Communes Bresse Haute Seille prend en charge l'avance de trésorerie pour la partie Bresse jurassienne. Une convention de mise à disposition, signée entre le propriétaire et l'EPCI, mentionne les engagements du propriétaire, notamment :

- Autoriser l'accès du site à la CCBHS ainsi qu'aux entreprises retenues ;
- Ne pas mettre l'étang en assec pendant la durée du contrat Natura 2000 ;
- Pratiquer une gestion ne favorisant pas le retour de la Jussie après les travaux ;
- Ne pas introduire délibérément de Carpe Amour blanc sur le site.

M. MUNIER, souligne le risque de dispersion dans les milieux aquatiques périphériques.

Mme BOURGOIN, demande si la Jussie a été contactée dans les milieux aquatiques en aval de l'étang du Meix.

Mme MOTTET répond que la Jussie est présente dans le cours d'eau des Tennaudins, situé directement en aval de l'étang, et qu'elle fait l'objet de chantiers participatifs d'arrachage. Elle a aussi été contactée cette année dans l'étang du Fay, juste en aval de l'étang du Meix. Le propriétaire en a été informé, un projet de contrat Natura 2000 est en cours d'élaboration avec la structure animatrice du site Natura 2000 de la Basse Vallée du Doubs.

Les membres du COPIL natura 2000 votent à l'unanimité (11 voix) pour la poursuite des interventions en 2023.

5. QUESTIONS DIVERSES

M. BEAUFUME, demande quelles sont les écoles concernées par les animations scolaires en 2023.

Mme Anaïs MOTTET cite les écoles de Montholier et Villevieux et envisage aussi une animation sur la commune de Tassenières.

M. BULLE, remarque que les contrats Natura 2000 d'îlots de sénescence sont uniquement signés sur des forêts communales ou publiques et exprime le souhait de signer des contrats avec les propriétaires privés.

M. Jean-Yves JOLY, souligne l'intérêt de créer des maillages d'îlots de sénescence et donc de poursuivre l'accompagnement pour augmenter les surfaces engagées.

Mme Anaïs MOTTET souligne l'incertitude liée aux possibles évolutions du cadre des contrats du fait du transfert de la compétence de l'Etat à la Région.

Mme Alice CHATELET explique que les évolutions des cadres des contrats Natura 2000 seront faibles, il s'agira uniquement d'ajustements. Les structures animatrices peuvent se baser sur le cadre précédent. Néanmoins, les formulaires connaîtront une évolution de forme.

Elle précise que 2023 ne sera pas une année blanche dans le montage de contrats et qu'à partir du second semestre 2023, les instructions des dossiers reprendront normalement.

M. CLANEL, reprend la question des contrats Natura 2000 forestiers sur des forêts privées. Il exprime le souhait de tisser des liens avec la structure animatrice pour développer ces contrats. Il précise les missions du CRPF à l'assemblée (information, conseil et soutien des propriétaires privés, fonction régaliennne, agrément des plans simples de gestion). Il expose que les surfaces moyennes des parcelles privées sur le secteur de la Bresse sont de 0,7 ha.

Mme CHATELET questionne sur la volonté de réviser le DOCOB du site Natura 2000 de la Bresse jurassienne.

Mme MOTTET précise le nouveau cadre pour réviser les DOCOB, avec l'obligation nouvelle de suivre la méthode du CT88 pour fixer les objectifs et évaluer les actions. Cette méthode complexifie le processus d'évaluation des DOCOB et leur révision. Cette tâche représente une masse de travail importante.

M. BEAUFUME souligne que la chargée de mission environnement de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille, animatrice Natura 2000 d'un site et coordinatrice administrative sur le site de la Bresse jurassienne, ne disposera pas d'assez de temps pour lancer la démarche en 2023, voire 2024.

M. SIGAUD, signale une implantation de raisin d'Amérique sur plusieurs parcelles sur la commune de Bletterans après un chantier de coupe forestière. Cette espèce peut se gérer par arrachage manuel si cette opération intervient suffisamment précocement pour éviter la fructification de la plante.

Mme MOTTET propose d'organiser un chantier participatif d'arrachage.

6. VISITE DE L'ÉTANG JACQUOT

La visite sur l'étang Jacquot permet de constater les travaux réalisés pour conforter la digue et installer une vanne de vidange.

M. DA SILVA présente l'historique du site depuis son acquisition par le CPIE Bresse du Jura en 1996. En 2022, le site a fait l'objet d'une reconnaissance au titre du label « Espaces Naturels Sensibles ». En 2023, le CPIE s'attachera à réaliser un diagnostic écologique et pédagogique du site pour en établir un plan de gestion.




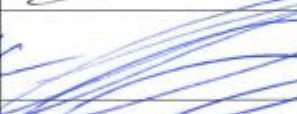



Annexe : feuille d'émargement du COPIL Natura 2000




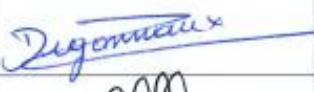







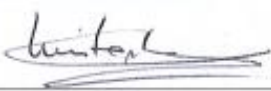
Feuille d'émargement

COPIL Natura 2000 Bresse jurassienne

Les Deux Fays, 27 janvier 2023



Nom	Structure	Signature
FAURE-GEORS Pierre	APRR	Excusé
Gastellier Isabelle	DDT 71	Excusée
PAROISSE Quentin	Fontainebrux	Excusé
PERNOT Céline	Desnes	Excusée
MAUBLANC Isabelle	Arlay	Excusée
DELIRY Christian	Représentant des pisciculteurs	Excusé
ARRAGON Yannick	Chainée des coupis	Excusé
SAVOYE GUY	COMMUNE NEU BLAIS-ABERGEMENT	
BOISSARD Jean Claude	Commune de RUE	
LACAILLE David	Commune de St Bernard	
BULLE Christian	Forêt de Puvis FC	
JACQUENOD FRANÇOIS	Commune de Bal de Gaud	
JOLY Jean-Yves	Commune de Villeroy	
Thérèse Gynchales	Commune de Serey	

MEUNIER Cyril	OFB 39	
MICHAUD Robert	Mairie de St Bressy	
CROT Alexandre	Mairie de Plerve	
DIGONNAUX Evelyne	Mairie de la Chauven Bresse	
MARCEL Aurélie	CCPJ	
CHATELET Alice	Région BFC	
DUFFING Audrey	Région BFC	
BOURGOIN Volcic	Commune de Beauvernois	
CLAVEL Maxime	CRPF Jura	
RAVAT Juliane	FDC 39	
QUICLET Alain	Ju Absolu OT-Bresse Haute Seille	
CHRISTOPHE Marie Ange	CPJE Bresse du Jura	
Christian Lagalice	Communauté de Communes Plaine Jurassienne	
NAPPEY Jean Louis	CPJE BS	Excuse
Jean-Louis Maître	Communauté de Communes Bresse Haute Seille	
Pierre-Alain Beaufumé	Communauté de Communes Bresse Haute Seille	
Nicolas Sigaud	ONF	